

PRIX NATIONAL DU MICRO-ENTREPRENEUR

Une neuvième édition sous le signe de la reprise

Béni Mellal – 04 novembre 2022. Le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire (CMS) et la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit (FNAM) organisent, en partenariat avec le Groupe Crédit Agricole du Maroc, le Groupe Banque Populaire, la Fondation CDG, l'association Al Amana Microfinance et le Fonds Jaïda, une manifestation en l'honneur de micro-entrepreneurs marocains sélectionnés parmi les plus méritants pour l'originalité et la réussite de leurs micro-projets. C'est ainsi que **24 candidats**, dont **13 femmes**, sont venus de l'ensemble des régions du Royaume pour être consacrés.

L'objectif de cette cérémonie est de rendre hommage aux micro-entrepreneurs et très petites entreprises qui se sont illustrés dans de multiples domaines d'action tout en améliorant considérablement leurs conditions de vie et celles de leur famille et parfois aussi de leur entourage proche, à travers la création d'une activité à forte valeur ajoutée, la formalisation de leur activité, leur capacité à innover, leur contribution dans le respect et la protection de l'environnement, ou encore leur aptitude à mettre en avant et à faire connaître le patrimoine de leur région.

Cette manifestation vient également mesurer l'impact de la Microfinance et des actions engagées sur le terrain, en vue d'accompagner et d'aider les micro-entrepreneurs à concrétiser leurs visions entrepreneuriales.

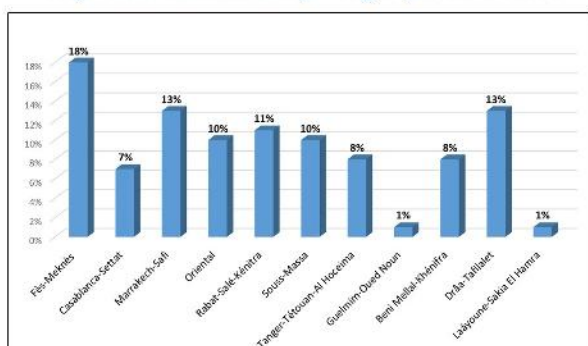
Nous pouvons noter la prépondérance du nombre de femmes primées à chaque édition. Pour cette 9ème édition, les femmes lauréates ont représenté 54% de l'effectif total des micro-entrepreneurs primés.

Par ailleurs, le Prix National du Micro-Entrepreneur a la vocation d'être une véritable vitrine de la microfinance. C'est ainsi qu'en marge de la cérémonie de remise des prix, le CMS organise à Béni Mellal, une Rencontre Régionale au profit de micro-entrepreneurs et très petites entreprises, du 1er au 8 novembre 2022. Un espace d'exposition a été aménagé à cet effet pour permettre au grand public de découvrir les différents produits des micro-entrepreneurs et TPE.

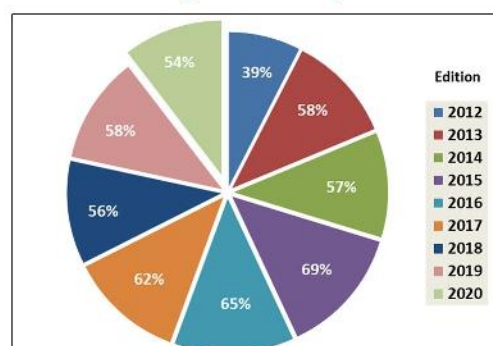
En plus de l'appui à la commercialisation de leurs produits, les micro-entrepreneurs et TPE bénéficient de formations sur l'« Education Financière » et « l'entrepreneuriat ».

Est également prévue une « Journée Portes Ouvertes » le 5 novembre 2022, en vue de promouvoir la microfinance auprès d'un large public constitué principalement des micro-entrepreneurs, auto-entrepreneurs, TPE, coopératives, porteurs de projets, etc., de la région Béni Mellal-Khénifra. Ce sera l'occasion pour les associations de microcrédit de présenter lors d'une séance plénière, leurs offres en termes de produits et services.

Répartition des lauréats par région, de 2012 à 2021



Pourcentage de femmes primées



Un jury qui porte une attention particulière à toute la portée humaine de ce secteur.

Au total, **334 candidats dont 43% sont des femmes**, ont concouru pour la 9ème édition du Prix National du Micro-Entrepreneur.

La mission de sélection a été attribuée à un comité de jury constitué de six personnalités venant de divers horizons, aux parcours riches, aussi bien humainement que professionnellement :

- **M. Lahbib EL IDRISSE LALAMI**, Ex Secrétaire Général du gouvernement (Président du Jury du PNME) ;
- **M. Mohammed EL MAZOURI**, Délégué général de la FNAM ;
- **M. Abdelaziz AIT HAMMOU**, haut cadre au CSEFRS (Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique) ;
- **M. Adnane LOUKILI**, expert-comptable associé chez Cabinet Mazars ;
- **M. Salah AISSE**, expert-comptable commissaire aux comptes ;
- **M. Khalid EL OUAZZANI**, professeur chercheur universitaire.

Il s'agit d'un travail de longue haleine que les membres du comité ont mené avec professionnalisme pour traiter les dossiers des différents candidats.

Après avoir étudié les dossiers, le jury a procédé à des visites de terrain pour examiner de près les projets retenus. Le comité a sillonné le Maroc entier, partageant ainsi le quotidien des candidats et relevant les points forts de chaque micro et très petite entreprise.

L'étape finale de la neuvième édition du PNME a mis en lice 24 candidats selon huit catégories de Prix, dont la dernière intégrée, la TPE, qui dénote de la volonté de mettre en avant cette catégorie d'entreprise.

Une neuvième édition qui récompense 24 femmes et hommes, véritables « success stories » que permet la Microfinance

La moyenne d'âge des lauréats est de 44 ans et leurs activités tournent principalement autour de l'artisanat, des services et des produits du terroir.

Liste des lauréats répartis par catégorie de prix :

1. **Prix spécial CMS** : passage d'un projet informel au formel.

- **Rachid KARMI** : Tisserand
- **Ahmed EL MESSIAH** : Modélisme, coupe et confection industrielle
- **Milouda EL KHOUAKHI** : Ecole de coiffure

2. **Développement Humain** : transmission du savoir-faire du micro-entrepreneur à son environnement ou participation à son développement.

- **Fadma CHAMHNOUN** : Ecole maternelle
- **Fouzia ADDAIMI** : Production de produits du terroir
- **Habiba ATANANE** : Production d'huile d'argan et produits dérivés

3. **Micro-Entreprise Innovatrice** : la réussite est basée sur une invention, une idée originale, un nouveau processus de fabrication ou d'organisation.

- **Mohamed IDEDDAIM** : Soudeur-décorateur de chariots ambulants pour des cafés
- **Fatima BOURROU** : Broderie
- **Touda BABIGHEF** : Confection de prêt-à-porter

4. **Micro-Entreprise Féminine** : entreprise féminine ayant pu s'imposer dans un environnement autre que celui traditionnellement réservé aux femmes.

- **Ilham EL KHOLTE** : Couture traditionnelle et vente de matériel de couture
- **Nassira BENMANSOUR** : Marbrier
- **Habiba LASHAB** : Couture

5. **Micro-Entreprise Jeune** : la meilleure initiative de création d'une AGR par un(e) jeune, permettant un savoir-faire et une autonomie financière.

- **Hicham OUELD BOUYA** : Réparation de motos et vente de pièces de rechange
- **Chaimae ADNANE** : « Tangaft » (préparation de mariées)
- **Badr-Eddine EL BEHRAOUI** : Mécanique

6. Tourisme Responsable : micro-entrepreneur qui est parvenu à investir et à réussir dans le tourisme responsable ou la promotion de l'artisanat local et des produits du terroir.

- **Abdellah EL KAMILI** : Gestion d'une auberge
- **Mohamed TAIBI** : Apiculture
- **Lalla Eddahba EL BOUIHI** : Fabrication de produits cosmétiques bio

7. Economie Verte : prix réservé aux micro-entrepreneurs ayant participé à la protection de l'environnement.

- **Said ELATAR** : Recyclage de tables scolaires
- **El Mostapha ZABAR** : Tapissier
- **Fatima MAIMOUNI** : Poterie

8. TPE : prix dédié aux très petites entreprises les plus performantes qui bénéficient du microcrédit, emploient moins de 10 salariés et réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 3 millions de dirhams, qu'elles soient sous le statut d'auto-entrepreneur, immatriculées au Registre du commerce, sous la forme juridique de Société à Responsabilité Limitée (SARL), de SARL AU avec un seul associé fondateur (Associé Unique) ou encore de Société en Nom Collectif (SNC).

- **Ikram BENMOUSSA** : Auto-école
- **Fayçal SBITI** : Pâtisserie marocaine
- **Youssef MEROUANI** : Pépinière d'arbres fruitiers

La Microfinance en chiffres à fin 2021 :

Plus de 71 milliards de dirhams de microcrédits accordés
au profit d'environ 10,6 millions de bénéficiaires

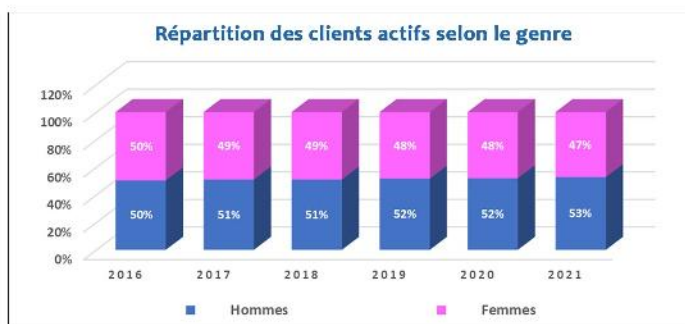
Depuis son lancement au Maroc, la Microfinance a débloqué plus de **71 milliards de dirhams de microcrédits** pour environ **10,6 millions de bénéficiaires**.

Au cours de l'exercice 2021, le secteur du microcrédit au Maroc a poursuivi sa mobilisation pour accompagner la reprise de l'économie marocaine en vue de retrouver sa situation financière d'avant la crise sanitaire due au Covid-19.

Il est à noter que ledit secteur a fait preuve d'une grande résilience en créant de nouvelles formules plus adaptées à la conjoncture. En parallèle, il a été doté d'un nouveau cadre légal devant lui permettre d'évoluer favorablement et de favoriser l'inclusion financière dans le Royaume.

Libellé	2021	2020
Encours global (en milliards)	8,16	8,02
Encours prêts individuels (en milliards)	6,44	6,22
Encours prêts solidaires (en milliards)	1,05	1,55
Encours prêts TPE (en millions)	673	258
Encours moyen (MAD)	9.709	9.245
Clients actifs		840.333
	Rural	34%
	Femmes	47%

A fin 2021, le secteur du microcrédit comptait 11 associations, disposant d'un réseau de **1.730 points de vente** (1.620 agences dont 40% dans le rural, et 110 guichets mobiles). **L'effectif global du personnel des AMC s'est établi à 7.721 à fin 2021, contre 8.014 à fin 2020.**



Le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire

« Un espace de solidarité, émanation de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité »

A l'occasion du lancement de la 10ème Campagne Nationale de Solidarité, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, a inauguré, le 8 novembre 2007, le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire (CMS).

En 2021, dans un contexte post Covid-19 de légère reprise économique au Maroc, le CMS a réalisé un certain nombre d'actions relevant de ses domaines d'intervention et visant le soutien, la promotion et le développement de la Microfinance dans notre pays, à savoir :

- La consolidation des compétences opérationnelles et managériales des ressources humaines des associations marocaines de microcrédit et de leurs clients bénéficiaires ;
- La poursuite des actions de développement commercial et de promotion de la micro-entreprise et de la TPE ;
- Le développement des projets de portée sectorielle de l'Observatoire de la Microfinance ;
- La poursuite des actions de Communication pour le développement de la notoriété et du rayonnement national et international du CMS.

Les principales actions réalisées par le CMS en 2021 ont été les suivantes :

■ Consolidation des compétences des ressources humaines des Associations marocaines de microcrédit et de leurs clients bénéficiaires.

En 2021, malgré le contexte difficile du secteur de la microfinance au Maroc lié aux impacts négatifs du Covid-19, les associations marocaines de microcrédit (AMC) ont continué de fournir des efforts pour le renforcement des capacités de leur personnel et de leurs clients.

Pour accompagner le secteur, le CMS a adapté le contenu et les canaux de distribution du « Produit » Formation aux contraintes que vivent ses partenaires en priorisant les formations sur le recouvrement et la planification pour sortir de cette situation de crise.

En 2021, le CMS a pu réaliser des formations en présentiel, en distanciel, ou encore à travers sa plateforme E-learning au profit du personnel et des clients des AMC, ainsi que le soutien logistique pour un effectif global de **6.915 personnes**.

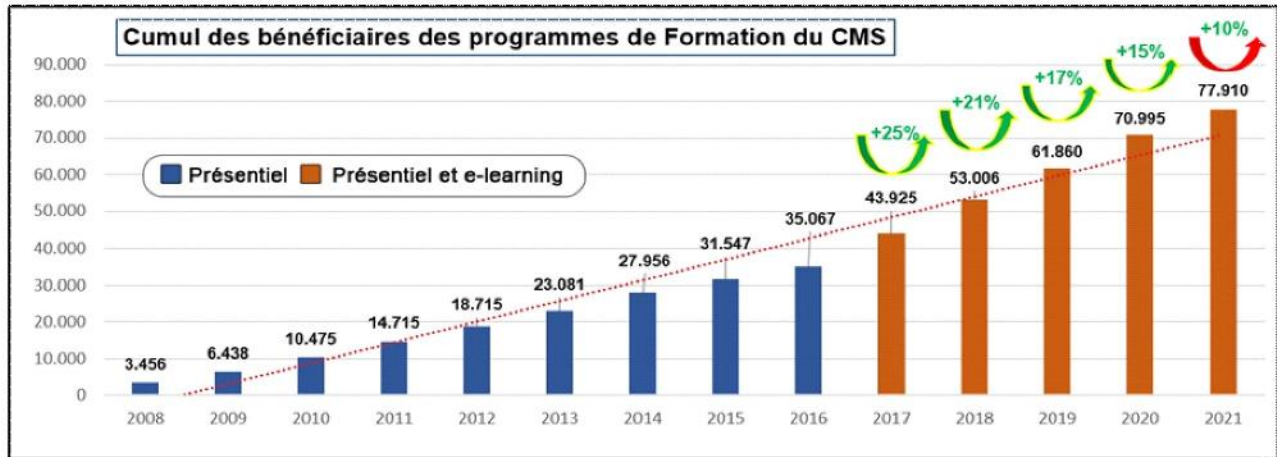
Synthèse des formations réalisées par le CMS en 2021

Libellé	Nombre de jours de formation	Effectif	JFP (*)
Formations spécifiques et planifiées Personnel AMC	448	583	2.623
Formation des Micro-Entrepreneurs (ME)	62	1267	1.769
Conseil & Ingénierie de Formation	111	1808	2.123
Soutien logistique	45	877	1.432
Formations e-Learning Personnel AMC & ME	1390	2380	1.390
Total	2.056	6.915	9.337

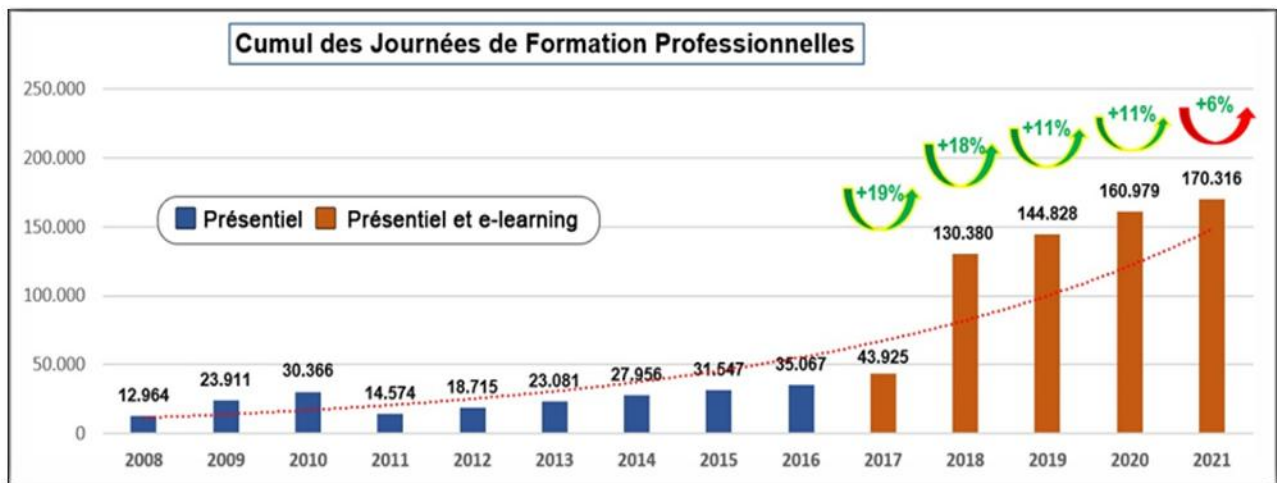
(*) JFP : Journées de Formation Professionnelle (Journées de Formation x Effectif)

Evolution de l'effectif cumulé des bénéficiaires des formations depuis 2008

De 2008 à fin 2021, l'effectif cumulé de l'ensemble des bénéficiaires des actions de formation du CMS en présentiel, en e-learning et en soutien logistique, a atteint **77.910** personnes, contre 70.995 à fin 2020, soit en hausse de **10%**.



L'équivalence en Journées de Formation Professionnelle cumulées au cours de la même période s'est chiffrée quant à elle à **170.316 journées**, soit en augmentation de **6%** par rapport à fin 2020.



Formations à distance

La plateforme E-learning offre une large palette de modules (Tronc Commun, Métier et Transversal) et permet au CMS d'augmenter de manière significative le nombre de personnes formées. Cette plateforme a apporté une belle avancée en termes de renforcement des compétences des porteurs de projets et des équipes des associations de microcrédit.

Un accès libre à la plateforme E-learning « Education Financière pour tous » peut se faire via le site web du CMS: www.cm6-microfinance.ma/fr/education-financiere.

Des modules interactifs et ludiques intégrant de courtes vidéos faisant intervenir des acteurs communiquant en dialecte marocain, facilitent la compréhension de notions telles que l'« Education Financière » ou encore les « Activités Génératrices de Revenu ».

■ Poursuite des actions de développement commercial et de promotion de la micro-entreprise et de la TPE

En termes de promotion et d'accompagnement de la micro-entreprise, le CMS a continué d'apporter son expertise et son appui aux bénéficiaires du secteur de la microfinance, à travers diverses manifestations dont principalement les suivantes :

- 7ème édition du « Prix National du Micro-Entrepreneur »

Un total de **27 lauréats, dont 15 femmes**, ont été primés pour l'originalité et la réussite de leurs micro-projets lors de cette septième édition du PNME qui s'est déroulée le 7 avril 2021 à Casablanca en mode hybride (présentiel et virtuel), à l'initiative du CMS et de la FNAM. Au total, **425.000 dirhams** ont été distribués à l'ensemble des lauréats.

Cette édition, qui a connu la participation de **116 candidats au total, dont 53% sont des femmes**, a été organisée avec le soutien de la Fondation Citi, du Groupe Crédit Agricole du Maroc, du Groupe Banque Populaire, de la Fondation CDG et de l'association Al Amana Microfinance.

- 1ère édition du Bazar Solidaire à M'diq

La première édition du « Bazar Solidaire » a été organisée par le CMS à M'diq, de juillet à septembre 2021, autour de la thématique : « Appui à la commercialisation, formation et promotion de la microfinance ». Cet événement a eu pour ambition d'offrir de nouvelles perspectives aux micro-entreprises, TPE et coopératives, de promouvoir et de soutenir la commercialisation des produits et services des bénéficiaires du microcrédit, d'atténuer l'impact du Covid-19 sur leurs activités, et de contribuer à la promotion de la dynamique touristique de la bande côtière « Tamuda Bay » de la région de M'diq-Fnideq.

Le « Bazar Solidaire » a accueilli environ **30.000 visiteurs** et a connu la participation de **150 exposants** bénéficiaires du microcrédit et du programme d'initiatives économiques intégrées de la Province M'diq-Fnideq. Cette initiative a également permis de créer **une centaine d'emplois saisonniers** directs et indirects en faveur de jeunes de la région qui ont pu apporter leur aide aux exposants en tant que commerciaux ou techniciens.

- 8ème édition du « Prix National du Micro-Entrepreneur »

Ce ne sont pas moins de **31 candidats**, dont 18 femmes, qui ont été primés pour l'originalité de leurs micro-projets dans le cadre de la 8ème édition du PNME, organisée le 19 novembre 2021 à Fès. Au total, **465.000 dirhams** ont été distribués à l'ensemble des lauréats.

- Programme d'Insertion par les Activités Economiques (PIAE)

Initié par la Fondation Mohammed V pour la Solidarité et la Région de Casablanca-Settat, en partenariat avec le CMS, le « Programme d'Insertion par les Activités Economiques » (PIAE) a pour objectif de faire bénéficier les micro-entrepreneurs, notamment les clients des Associations de Microcrédit (AMC), d'une subvention sous forme d'acquisition d'équipements, et d'encourager les nouveaux porteurs de projet éligibles audit programme à bénéficier des produits et services des AMC. Cet appui s'insère dans une optique de lutte contre la précarité favorisant l'inclusion économique et financière des bénéficiaires et par conséquent leur insertion dans le tissu socio-économique.

Le CMS a participé à la sélection de porteurs de projets, AGR et micro-entreprises. Cette année, les lauréats du PIAE ont été au nombre de **269**, dont 214 AGR et 55 coopératives. Parmi eux, **77 micro-entrepreneurs**, dont 23 femmes (30%), ont pu bénéficier de l'acquisition de matériels d'une valeur supérieure à **1,9 millions de dirhams**.

- Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus

Lancée en juillet 2021 par la Fondation CDG, la septième édition de ce Programme a connu la participation de **413 porteurs de micro-projets** localisés dans les différentes régions du Royaume, soit **+83%** par rapport à la précédente édition. L'évaluation de ces dossiers par le jury a ainsi permis la sélection finale de **200 micro-projets** (dont 39% sont portés par des femmes) soit **+23%** par rapport à la sixième édition. En décembre 2021, les lauréats ont reçu des aides financières sous forme de subventions totalisant **2,7 millions de dirhams**.

■ Développement des projets de portée sectorielle de l'Observatoire National de la Microfinance

Durant l'année 2021, l'Observatoire du CMS a poursuivi plusieurs projets d'envergure afin de servir au mieux le secteur de la microfinance marocain.

Plusieurs études ont été menées en vue d'améliorer les impacts des actions menées en faveur du secteur de la microfinance au niveau national et de faire un diagnostic de l'accompagnement des micro-entrepreneurs.

- Etude d'impact du Prix de la Fondation CDG sur les lauréats bénéficiaires ;
- Etude d'impact post-confinement Covid-19 du Microcrédit et des programmes de formation du CMS sur les micro-entrepreneurs participant à la première édition du Bazar Solidaire qui a eu lieu à M'diq.

La Fondation Mohammed V pour la Solidarité

« Mobilisation pour le soutien des populations en situation précaire à travers le micro-crédit »

Créée en 1999 sous la présidence effective de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu le Glorifie, la Fondation Mohammed V pour la Solidarité contribue, en partenariat avec les acteurs sociaux, à la lutte contre la pauvreté, sous la devise : « Unis pour aider les démunis ».

En application de ses statuts, la Fondation Mohammed V pour la Solidarité a pour mission de lutter contre toute forme de pauvreté et de marginalisation sociale, et d'œuvrer par tous les moyens, particulièrement par une action de solidarité et dans une optique de création d'emploi, en apportant une aide concrète aux personnes démunies ou dans une situation sociale précaire.

Depuis sa création, la Fondation Mohammed V pour la Solidarité a placé le développement durable au cœur de sa stratégie. Ainsi, plusieurs programmes visant l'insertion des démunis dans le circuit économique ont été menés. Parmi ceux-ci, le micro-crédit s'est révélé comme un outil efficace de lutte contre l'exclusion et la pauvreté. Pour permettre à une frange plus large de la population cible d'accéder au micro-crédit, la Fondation soutient les acteurs du secteur à travers le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire, une entité spécialisée dédiée qui leur permet de développer leur activité et d'ouvrir aux jeunes porteurs de projets et aux initiatives individuelles des horizons d'espoir et de dignité.

La Fédération Nationale des Associations de Microcrédit

« Une Fédération au service de la Microfinance au Maroc,
secteur d'avenir pour le développement durable »

La Fédération Nationale des Associations de Microcrédit (FNAM) a pour mission de contribuer à la réduction de la pauvreté au Maroc et à l'aboutissement des objectifs de développement humain à travers la promotion et l'appui au secteur de la Microfinance. Elle regroupe actuellement 11 Associations de Micro-Crédit (AMC) et se propose de servir, renforcer et consolider le développement du secteur de la Microfinance au Maroc en travaillant sur cinq axes, à savoir : la représentation du secteur en tant que plateforme d'échanges et d'information, le lobbying, le renforcement des capacités, l'innovation et l'aide à l'accès au financement.

Les Associations marocaines de microcrédit

AL AMANA Microfinance
Fondation AL KARAMA pour la Microfinance
AMOS (Association de Microfinance Oued Srou)
Association de Micro Crédit du Nord
ATTADAMOUNE Microfinance
ATTAWFIQ Microfinance
Bab Rizq Jameel
Fondation ARDI
Fondation ARRAWAJ
INMAA (Institution Marocaine d'Appui à la Micro-entreprise)
Association ISMAILIA de Micro Crédit